

**FEDERATION REGIONALE
DES CHASSEURS DU CENTRE VAL DE LOIRE
Rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 / 06 / 2025

**FEDERATION REGIONALE
DES CHASSEURS DU CENTRE VAL DE LOIRE
Rue Paul LANGEVIN
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre Val de Loire, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les fonds dédiés et les subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

M

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 02/02/2026
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
SAS CASTELCOM


Susie LUCAS
Associée

Bilan Actif

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 630	5 630		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	94 831	84 883	9 948	16 756	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	100 461	90 513	9 948	16 756
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	14 597		14 597	4 538
	Autres créances	1 895 404		1 895 404	1 921 266
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	669 549		669 549	684 622	
Charges constatées d'avance	1 303		1 303	1 216	
	TOTAL (II)	2 580 853		2 580 853	2 611 642
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 681 314	90 513	2 590 801	2 628 397
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		30/06/2025	30/06/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	316 875	293 251
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(4 905)	23 624
	Total des fonds propres	311 971	316 875
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	311 971	316 875	
Provisions	Provisions pour risques	71 854	67 251
	Provisions pour charges		
Total des provisions	71 854	67 251	
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	748 077	803 028
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	748 077	803 028	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 172 956	1 020 450
	Dettes fiscales et sociales	38 149	36 251
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	247 794	384 542	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	1 458 899	1 441 243	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 590 801	2 628 397	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 904,73)	23 624,14	
(1) Dont à moins d'un an	1 458 899	1 441 243	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2025	30/06/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	78 000	93 000
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	15 447	4 538
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	889 004	820 549
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	70 589	62 172	
Utilisations des fonds dédiés	775 991	478 632	
Autres produits	544	6 957	
	Total des produits d'exploitation	1 829 576	1 465 848
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	40 797	30 191
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	765 024	539 733
	Aides financières	3 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés	851	832
	Salaires et traitements	154 253	151 629
	Charges sociales	74 547	73 472
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 808	19 125
	Dotation aux provisions	71 854	67 251
	Reports en fonds dédiés	721 040	559 264
Autres charges		6 116	
	Total des charges d'exploitation	1 838 174	1 447 612
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(8 598)	18 235

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2025	30/06/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(8 598)	18 235
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 437	5 592
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 437	5 592
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		4 437	5 592
RESULTAT COURANT avant impôts		(4 161)	23 827
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		744	203
TOTAL DES PRODUITS		1 834 013	1 471 440
TOTAL DES CHARGES		1 838 918	1 447 815
EXCEDENT ou DEFICIT		(4 905)	23 624
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et méthodes comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social :

La fédération a pour objet de regrouper l'ensemble des fédérations départementales d'une même région administrative du territoire métropolitain dont l'adhésion est constatée par le paiement d'une cotisation obligatoire.

Missions sociales

Les missions de la fédération s'articulent autour de :

- Assurer la représentation des fédérations départementales des chasseurs, de même que la défense des intérêts de la chasse et des chasseurs de sa région.
- Œuvrer à la mutualisation des actions des fédérations départementales des chasseurs.
- Mener, en concertation avec les fédérations départementales, des actions d'information et d'éducation au développement durable.
- Conduire et coordonner des actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats et des actions concourant directement à la connaissance, à la protection et à la reconquête de la biodiversité.
- Assurer toutes les fonctions que leur donnent la législation et la réglementation en vigueur dans les domaines sanitaire, forestier, agricole et de protection de la biodiversité.
- Développer tout projet en relation avec ces domaines, notamment en matière d'éducation à l'environnement.

En outre :

- Elle peut se voir confier la gestion de réserves naturelles et de tout autre territoire à caractère protégé.
- Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de la fédération régionale.

Moyens mis en œuvre et ressources

Cette équipe de 3 salariés permet de répondre aux différentes missions de la fédération.

Les ressources comprennent :

- Le produit des cotisations
- Le produit perçu de la FNC
- Le montant des rétributions pour prestations de services, notamment celles rendues aux fédérations membres, à des organismes publics ou à d'autres associations partenaires

Règles et méthodes comptables

- Les contributions financières, dont on peut distinguer :
 - Le produit perçu de l'État ou de l'office français de la biodiversité destiné aux actions co-financées par le fonds mentionné au quatrième alinéa de l'article L421-14 du code de l'environnement,
 - Le montant des dons, legs, subventions de toute nature en plus des rétributions pour prestations de services ;
 - Le montant des indemnités et dommages-intérêts qui peuvent lui être accordés ;
- Les produits financiers ;
- Toutes autres ressources non interdites par les lois et les règlements.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 590 801** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 834 013** euros et un total **charges** de **1 838 918** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 905** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et le règlement ANC n°2018-06 et ANC n°2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- * Terrain et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 5 à 15 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et méthodes comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Contribution volontaires en nature

Au regard de l'application du règlement ANC 2018-06, l'Association a valorisé les contributions volontaires en nature : participation des dirigeants et administrateurs bénévoles aux différentes instances : réunions externes, bureaux, conseils d'administration. Il n'y a pas de contribution volontaires en nature au titre de l'exercice 2024-2025.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 630					5 630
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 630					5 630
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	20 975					20 975
Matériel de bureau, informatique et mobilier	73 856					73 856
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 831					94 831
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	100 461					100 461

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	5 630			5 630
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 630			5 630
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	9 554	4 831		14 385
Matériel de bureau, mobilier	68 521	1 977		70 498
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 075	6 808		84 883
TOTAL	83 705	6 808		90 513

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	67 251	71 854	67 251	71 854	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		67 251	71 854	67 251	71 854
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		67 251	71 854	67 251	71 854
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		71 854	67 251		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	14 597	14 597	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 895 404	1 895 404	
Charges constatées d'avance	1 303	1 303		
TOTAL DES CREANCES	1 911 303	1 911 303		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 172 956	1 172 956		
	Personnel et comptes rattachés	15 005	15 005		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 498	22 498		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	647	647		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	247 794	247 794			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 458 899	1 458 899			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		30/06/2025
Total des Charges à payer		1 444 990
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 172 956
Fourn fact non parvenues	1 172 956	
Dettes fiscales et sociales		24 240
Dettes provis. pr congés à pay	15 005	
Ch prov sur congés payer	9 236	
Autres dettes		247 794
Dossier Biodiversité - FD18	51 234	
Dossier Biodiversité - FD28	45 496	
Dossier Biodiversité - FD36	28 589	
Dossier Biodiversité - FD37	20 808	
Dossier Biodiversité - FD41	47 534	
Dossier Biodiversité - FD45	54 133	

Produits à recevoir

		30/06/2025
Total des Produits à recevoir		27 817
Autres créances clients		14 597
Clients - factures à établir	14 597	
Autres créances		13 220
Divers - produits à recevoir	13 220	

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	293 251	23 624			316 875
Réserves Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat ss ctrl tiers fi. Ran ss ctrl tiers fi.					
Excédent ou déficit de l'exercice	23 624	(23 624)		4 905	(4 905)
Situation nette	316 875			4 905	311 971
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	316 875			4 905	311 971

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 30/06/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 30/06/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
PREN - 1315	141 831		133 377			8 454	
DYNAGROBIO - 1316	373 084		373 084				
Cf.état Subventions d'exploitation	3 600	575 261	3 600			575 261	
PREN - 1578		145 779				145 779	
DYNAGROBIO - 1032	204 878		204 878				
ECOFAUNE - 1033	36 331		28 282			8 049	
PREN - 1117	6 544		6 544				
JLNP - 1000	7 411		4 127			3 284	
MARES - 1318	29 349		22 099			7 250	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	803 028	721 040	775 991			748 077	

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss d
DYNClFFBIO - 1579		295 253				295 253	295 253
IAE CVL - 1638		280 008				280 008	280 008
Totalisation		575 261				575 261	575 261

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 303	1 303
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		1 303